

Signature de la nouvelle convention collective des cols blancs de la Ville de Châteauguay

Châteauguay, le 18 novembre 2024 – La Ville de Châteauguay est heureuse d’annoncer la signature de la nouvelle convention collective de ses quelque 125 employés cols blancs. Signée par les deux parties le mercredi 13 novembre 2024, l’entente, d’une durée de six ans, couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027. Elle prévoit des augmentations salariales totales de 16 % pour les employés cols blancs, membres de la section locale 2294 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Parmi les principales clauses négociées, on note une hausse du régime de vacances, la normalisation du traitement des banques de congé et une bonification des différentes primes. De plus, la notion de flexibilité d’horaire a été ajoutée dans la nouvelle entente afin de faciliter la conciliation travail-famille pour les employés tout en optimisant l’organisation du travail pour la Ville. Enfin, le régime d’assurances collectives a été revu et adapté selon les nouvelles tendances du marché de l’emploi.

« Le processus de négociation a permis aux deux parties de discuter de tous les enjeux importants, et c’est ce qui nous a permis de trouver une multitude de solutions », a expliqué Patrick Langevin, conseiller syndical au SCFP.

« Ce dénouement est le fruit d’une négociation menée dans un esprit de respect et de dialogue. Cette convention collective renforce notre position d’employeur attractif, en phase avec notre marque employeur. Elle intègre les nouvelles réalités du marché et apporte plus de flexibilité aux employés comme aux gestionnaires », souligne Mme Caroline Dumouchel, directrice générale adjointe et directrice des ressources humaines.

« Les membres du conseil municipal et moi-même sommes très heureux de la conclusion de cette entente, qui reflète un esprit de collaboration et d’engagement mutuel. Je tiens à remercier les représentants des deux parties pour leur ouverture d’esprit, leur professionnalisme et le travail colossal qu’ils ont accompli tout au long de ce processus », mentionne M. Éric Allard, maire de Châteauguay.

Les employés cols blancs ont été invités à se prononcer sur une entente de principe lors d’une assemblée générale, le 16 octobre dernier. Celle-ci a reçu l’appui de 68 % de ses membres, menant à son adoption lors de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2024.

- 30 -